

## CONGRES SOCIO-ECONOMIQUE D'ECOLO : L' ECOLOGIE CONTRE LE CHOMAGE

*Un programme Socio-Economique Ecolo ?*

*Ça existe et c'est même très sérieux !*

*Parmi les mesures qu'il prône : l'allocation universelle, une solution à bien des maux.*

**S**ortir de la crise ! Obsession mondiale, prétexte et justification à tous les extrêmes.

Chacun a son plan, sa solution miracle qui ne résout rien et qui complique tout. Un seul point commun : gérer la crise.

Car au-delà des idéologies ou des systèmes, c'est la logique du productivisme que personne ne veut remettre en cause. Manque d'imagination ou peur de l'avenir, les décideurs décident de ne rien décider. Et le monde voit s'accroître ses divisions, chaque jour, un peu plus. Le Tiers-Monde s'enfoncé dans la misère tandis que le fossé ne cesse de grandir entre ceux qui ont du travail et les autres.

Le parti Ecolo a lui aussi un plan. Un de plus ? Peut-être, mais il a au moins un mérite; celui de s'attaquer globalement aux causes reconnues du marasme économique et humain.

Le 12 mai, Floreffe a accueilli l'Assemblée Générale des Ecolos qui y ont présenté leur programme socio-économique.

En marge du congrès, il nous a paru intéressant d'avoir l'opinion de Philippe Defeyt, économiste, chercheur en finance publique et militant écolo. Tout n'est pas encore décidé dans ce plan mais sur les grandes lignes, il existe une sensibilité commune au sein du mouvement.

### CONFUSION ET GASPILLAGE

**L**e principe qui sous-tend le programme, c'est le bien-être. Evident ? Non, car dans les faits, cette notion s'est peu à peu perdue dans les dédales du système actuel, à tel point qu'on la confond avec le pouvoir d'achat. Cette confusion est factice car elle néglige bien des réalités qui font qu'avec beaucoup d'argent, on ne vit plus nécessairement bien.

Prenons l'exemple des transports. Le pouvoir d'achat peut être augmenté en valeur absolue mais si je dois utiliser un moyen de transport privé plutôt qu'un moyen de transport public, je subis de

ce fait une perte de mon pouvoir d'achat réel. De même, si pour consommer une eau de qualité, je dois l'acheter en bouteille plutôt que de me servir au robinet, je perds aussi une partie de mon pouvoir d'achat. En d'autres termes, un bon salaire ne suffit pas à assurer la qualité de la vie, le bien-être.

Mais le bien-être n'est pas tout. Encore faut-il que sa répartition soit équitable. Cela implique que tout individu participe vraiment à la vie économique.

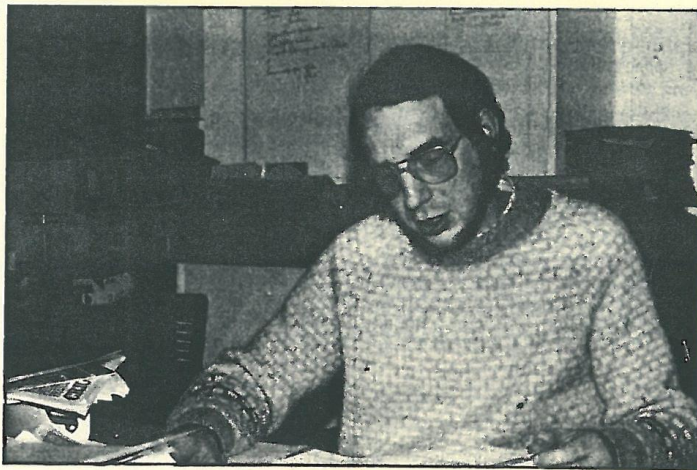
Avec ces trois principes : bien-être, répartition équitable et participation, voilà esquissée toute la philosophie de base du programme écolo.

Comment concrétiser ces options ?

La première chose à faire, c'est internaliser les coûts sociaux de toute activité.

Si un martien débarquait près d'une autoroute, il y perdrait son latin. (!) Il pourrait voir passer dans un sens un camion chargé de biscuits et dans l'autre sens... un camion chargé de biscuits. Sans doute penserait-il que nous avons découvert une source d'énergie inépuisable. Et c'est vrai que si l'utilisation de l'énergie dans la production et le transport, tenait compte de tous les coûts indirects qu'elle engendre (gaspillage des ressources, pollution, etc...), les choix économiques seraient différents. Mais les producteurs et les consommateurs sous-évaluent leurs actes. Et cette erreur de calcul commence dès à présent à coûter cher. Il n'y a qu'à penser aux pluies acides. D'une façon concrète, les écolos proposent deux choses en matière d'énergie. D'une part, prendre en compte les besoins réels, les besoins finaux d'énergie. A savoir : chaleur, cuisson, déplacements. Il ne s'agit pas de limiter les besoins mais de les rendre cohérents. Dès lors, on gaspillerait beaucoup moins. Ne serait-ce qu'en choisissant des appareils sobres en consommation. On peut d'ores et déjà s'opposer à la cuisson électrique, inutile et dispendieuse. D'autre part, il faut utiliser et développer au maximum les énergies renouvelables.

L'allocation universelle (cfr p. 51) se présente sous la forme d'un revenu minimal garanti à tout individu, de sa naissance à



Philippe Defeyt : l'économiste écolo

sa mort. Elle exclu toute autre forme de redistribution des revenus par les pouvoirs publics. Son attribution ne tient pas compte des choix de vie ni d'une situation de travail ou de non-travail. Cette indépendance permet d'éviter les pièges de l'"assistance". Partiellement pour les allocations de sécurité sociale, totalement pour le minimex, la conditionnalité de ces allocations enferme l'individu dans une exclusion.

Prenons l'exemple d'un jeune homme qui perçoit le minimex. Il a envie de s'en sortir et de travailler. Il suit un apprentissage en boulangerie. Il va gagner 5000 frs par mois. En plus. Pas du tout ! Car ce qu'il gagne, on va le retirer de son minimex. Résultat, il n'aura pas vu ses revenus augmenter et il devra travailler la nuit. Tout cela n'encourage évidemment pas à s'en sortir. Le problème, c'est qu'entre l'exclusion et un emploi bien payé et décent, il n'existe rien. Sinon une multitude de sous-statuts, dont la précarité n'a d'égale que la sous-rémunération.

L'allocation universelle, par contre, va sécuriser l'individu et l'amener à faire des choix en terme de qualité de la vie. Un couple moyen, sachant qu'il dispose de deux revenus garantis va pouvoir moduler son temps de travail sans compromettre sa situation financière. Autre avantage, si une entreprise offre un travail gratifiant, c'est souvent le cas dans les entreprises alternatives, et des conditions qui permettent de s'exprimer, elle pourra demander à son personnel qu'il accepte une réduction de salaire. Or le contexte économique actuel met en péril l'existence d'un grand nombre de P.M.E., l'allocation universelle permettrait indirectement leur survie. Mais il est clair qu'elles doivent s'accompagner d'une réduction du temps de travail à un niveau général. A cet égard, il faudra peut-être jouer sur la durée légale. Cela ne serait pas la première fois. On voit comment déjà ces mesures pourront favoriser le partage du temps de travail.

## PARTAGER LES REVENUS

Autre grand thème qui sera développé à Floreffe : le problème de l'emploi.

L'emploi est devenu une denrée rare et à ce titre ne peut être réservé à une catégorie de la population. Il faut stopper la tendance actuelle qui va vers une dualisation entre ceux qui ont du travail et les autres. Car ceux-ci risquent fort de tomber dans un système d'assistance qui, à la longue, conduit à la marginalité.

La réflexion des écolos débouche sur un plan qui comporte trois parties étroitement liées :

- le problème de l'exclusion;

- le partage des revenus;
- le financement.

La clé de voûte de tout le plan, c'est l'allocation universelle.

Considérons l'emploi. C'est une valeur marchande, un type de travail particulier et défini au travers d'un contrat d'une activité d'indépendant ou d'artisan.

Il diffère du travail en ce que ce dernier est très souvent non monétarisé. C'est l'activité militante, culturelle, sociale ou sportive. Son importance n'est pas contestable. Pourtant, seul le premier est valorisé. Or, il devient rare.

Dans l'optique écologiste, l'allocation universelle associée à la réduction du temps de travail, permettra une répartition juste de l'emploi. Comment ?

## UN AUTRE IMPOT

Tout cela va coûter cher, pensez-vous ? Moins sans doute que le système actuel. Néanmoins, une autre forme de fiscalité s'impose. Il faut d'abord décourager les boulimiques du travail, les "cumulards" d'emplois par une fiscalité appropriée. Ensuite, il faut adapter l'impôt à l'individu, quelque soit son mode de vie. Ainsi, plutôt qu'un impôt sur les revenus, pourquoi pas instaurer un impôt sur les dépenses ? Cela reflétera sans doute beaucoup mieux la situation réelle de l'individu.

Enfin, il faut favoriser les choix d'année en année, des temps de travail. Il faut éviter que quelqu'un qui a fait 40 heures semaine pendant un an et qui, l'année suivante, n'a plus que 20 heures, ne se retrouve dans l'incapacité de payer ses impôts.

L'allocation universelle ne peut être instaurée isolément. Il est en effet indispensable qu'un chômeur qui touche 17000 francs par mois ne se retrouve qu'avec la seule allocation universelle, du jour au lendemain. Il faut lui donner les moyens de trouver du travail. D'où la liaison obligée de l'emploi avec le temps partiel. De même, ces mesures peuvent s'accompagner de formules complémentaires. Un pensionné ou un chômeur pourra compléter ses revenus par l'épargne, ou le placement. Ceci restant à définir. En fin de compte, l'allocation universelle peut être considérée comme un subsidie indifférencié et général à l'emploi. Elle a aussi le mérite d'introduire de la souplesse dans le système tout en évitant la bureaucratiation.

## SOCIALISER LES MOYENS DE PRODUCTION ?

Quel rôle l'état va-t-il jouer dans tout cela ? Tout système de distri-

bution des revenus est fragile car dépendant du pouvoir politique. Il n'est qu'à voir la faiblesse de la sécurité sociale face aux diktats de la majorité au pouvoir. C'est pourtant un organisme cogéré. Face à cela, le programme écolo n'offre que peu de garanties.

L'inclusion du droit à l'allocation universelle dans la constitution est nécessaire mais insuffisante.

C'est surtout dans le consensus et la volonté générale qu'elle trouvera ses protections. On ne peut d'ailleurs imaginer son instauration sans ces conditions préalables. Le rôle des pouvoirs publics se pose aussi, pour les écolos, en terme de choix. Choix de normes d'abord. On refuse les pesticides ou on les accepte, on ne les négocie pas.

Choix aussi, en termes de propriété des moyens de production.

Dans ce domaine, deux thèses sont en présence. Certains, dans le mouvement, pensent qu'il faut socialiser les moyens de production, sans quoi, pas de réformes possibles.

Pour d'autres, seule la déconcentration permettra d'avancer. Car la concentration des moyens empêche la primauté du politique sur l'économique et nie toute participation des gens au système. La socialisation peut se concevoir sous différentes formes, fort proches par ailleurs. On peut maintenir le capital privé mais en réduisant le pouvoir des actionnaires. Dans le même, il faut accroître le pouvoir de tous ceux qui sont concernés directement ou non, par les décisions de l'entreprise.

On peut aussi envisager que la collectivité ou les pouvoirs publics possèdent les moyens de productions et les mettent à la disposition. Bien entendu, cette mesure doit s'inscrire dans un ensemble sous peine de verser dans les faiblesses du système marxiste. Il semble que c'est la thèse de la déconcentration qui rencontre la plus large adhésion.

La place manquant ici, nous n'avons pas pu traiter des autres points du programme, comme la politique agricole ou la dénationalisation du système éducatif et de la santé. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro. Quoiqu'il en soit, l'exposé de ces deux thèmes centraux que sont l'énergie et l'emploi, révèle bien la philosophie du programme écolo.

Dans la perspective des élections législatives, il est important de la connaître et de la jauger.

Elle comporte des risques, pas plus que toutes celles que nous avons connues et à long terme, probablement beaucoup moins.

Thierry VANGULICK